

Fonds de secours de la CUD à destination des entrepreneurs indépendants

Pour soutenir les entrepreneurs qui font face à de fortes perturbations dans le cadre de la crise sanitaire, la Communauté urbaine de Dunkerque met en place un fonds de secours exceptionnel de 500.000€ à destination des entrepreneurs indépendants rencontrant des difficultés financières.

Il s'agit d'une aide sous forme de subvention qui sera instruite par la CUD et Initiative Flandre. Les demandes seront recueillies et examinées en lien avec les partenaires de la Turbine : CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat) et BGE Flandre création. Elle a pour but d'aider les entrepreneurs les plus fragiles en articulation et en complément des autres dispositifs de soutien mis en place en particulier par l'Etat et la Région.

Ce secours exceptionnel est à destination des entreprises (indépendants, commerçants et artisans), de moins de 5 salariés, dont l'activité est interrompue ou lourdement impactée pour des raisons sanitaires (crise du coronavirus). Une subvention d'un montant maximum de 1.500€ aide sera accordée après étude des dossiers au regard des difficultés constatées et du caractère d'urgence de la situation.

Demande à adresser l'adresse mail suivante :

turbine@tud.fr

Contacts Turbine à la disposition des entrepreneurs pour les aider dans leurs démarches de sollicitation des aides des différents organismes :

Pour la CMA

- Anne Stéphanie MORLION
Tel : 06.89 20 53 84
Mail : as.morlion@cma-hautsdefrance.fr
- Fabien OUDART
Tel : 07 63 64 40 10
Mail : f.oudart@cma-hautsdefrance.fr

Pour la CCI

- Jacques BARANSKI
- Hélène SENS

Par email : covid19@littoralhautsdefrance.cci.fr

Ou par téléphone au standard de la CCI LHF : 03 21 46 00 00

Pour la BGE

- Jérôme DELRUE
Mail : j.delrue@bgefrc.fr
- Arnaud VANDEVELDE
Mail : a.vandeveld@bgefrc.fr
- Laurence JOLY
Mail : l.joly@bgefrc.fr

Ou par téléphone standard BGE Flandre Création : 06 31 67 28 91